

Et firent à la première feste de Pentecoste suyuant (par derision de ces mutins qui faisant les cheuaux folz et eschappez, auoyent voulu trencher des roys) marcher par toute la ville ce *cheval fol* qui y a tousiours continué, et continue encores de present, de marcher toutes les festes de Pentecoste, et est vn homme ayant forme de cheual, couuert d'une toile peinte d'azur et semée de fleurs de lys, pendant iusques en terre de la ceinture en bas. Puis de la ceinture au dessus est un homme en forme de roy, ayant grand perruque à la façon des anciens roys, et une couronne à la teste, et l'espée de iustice en main. Et en cest equipage, ayant les menestriers deuant soy, va dansant, sautant, faisant le roy fol et le cheual eschappé, par toute la ville, comme auoyent fait ces seditieux mutins qu'il represente. Et voilà ce que c'est du *cheuau-fou* de Pentecoste... »

La fête du *Cheval fol* ne se célébrait plus lorsque Pernetti publia, en 1757, les *Lyonnois dignes de mémoire*; « Elle n'a-voit cessé, nous dit-il, que parce qu'elle avoit *dégénéré*, et qu'il avoit fallu en arrêter les excès inséparables. » Tome I, page 151.

Le poème de Louis Garon, à qui le récit de Claude de Rubys n'a point été inconnu, peut être considéré comme le document le plus curieux qui nous reste sur la célébration de cette fête; l'auteur qui en avoit été témoin a dû nous en faire une peinture exacte. Cette circonstance jointe à l'extrême rareté de cet opuscule nous a engagé à le reproduire en entier. Il est précédé de la dédicace que voici :

« A Monseigneur d'Alincourt, chevalier des deux ordres du roy, conseiller en ses conseils privé et d'estat, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant général pour sa Majesté à Lyon, pays de Lyonnois, Forest et Beaujolois et grand maréchal de logis de France (1).

(1) Charles de Neuville, marquis d'Alincourt, seigneur de Villeroi, Magni,